VERBATIM DE L'ÉVÉNEMENT

LE 3 FÉVRIER 2022

IL EST TEMPS DE «SAÔNER» L'ALERTE

[CONFÉRENCE CONCLUSIVE]

UN PROJET D'AVENIR PORTÉ PAR :

E.P.T.B saône&doubs – Établissement Public Territorial du Bassin
République Française – Liberté Égalité Fraternité
agence de l'eau RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE
vnf Voies navigables de France
La Région Auvergne-Rhône-Alpes
Région Bourgogne Franche Comté
Grand Est – Alsace Champagne-Ardenne Lorraine
AIN 01 le Département
Côte d'Or le Département
saône-et-loire le Département
Préfet Coordonnateur du Bassin Rhône-Méditerranée – Liberté Égalité Fraternité

CONFERENCE CONCLUSIVE
ÇA SAÔNE : ET APRÈS ?

REPLAY

https://www.youtube.com/watch?v=Hot9zYEZXcc

PROPOS CONCLUSIFS

Marie-Claire BONNET-VALLET, *Présidente du Comité de rivière Saône*
François LAVRUT, *Président de la Chambre d'Agriculture du Jura et membre du Conseil d'Administration de l'Agence de l'eau*
Emmanuel FERRAND, *Conseiller Régional d'Auvergne-Rhône-Alpes, Délégué aux fonds européens agricoles*
Stéphane WOYNAROSKI, *Conseiller Régional de Bourgogne-Franche-Comté*
Cécile AVEZARD, *Directrice territoriale Rhône-Saône de VNF*
Laurent ROY, *Directeur Général de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse*
Landry LEONARD, *Président de l'EPTB Saône & Doubs*
Thomas PETITGUYOT, *Directeur régional adjoint de la DREAL Bourgogne-Franche-Comté*

Marie-Claire BONNET-VALLET, Présidente du Comité de rivière Saône
Bonsoir à toutes et à tous. Rebonsoir à nouveau.
Il m'appartient maintenant de dire, de m'adresser à chacun d'entre vous, pour vous annoncer la suite après cette journée riche d'échanges entre tous les acteurs de la Saône. Alors le travail va se poursuivre, en fait ce que vous attendez sans doute maintenant, c'est : et demain que va-t-il se passer ? Et bien il va déjà se dérouler un travail de synthèse, qui va être porté à connaissance, une restitution d'un certain nombre d'éléments, le replay déjà, le déroulé de la journée, parce que peut-être n'avez-vous pas pu assister à l'intégralité des échanges et des débats, les verbatim, les extraits, les interviews, la restitution de questionnaires tel qu'il vient de vous être décrit pour l'instant, questionnaire grand public, on voit à quel point tous les habitants du Val de Saône se sont mobilisés, les notes d'enjeu, les chiffres-clés, ce qu'on appelle les données de cadrage qui sont également très importantes, et puis tous nos témoignages, tous vos témoignages, et vous pouvez toujours continuer à enrichir en fait le site de Ça Saône, qui est toujours accessible ; tout ce que je viens d'évoquer, vous allez le retrouver sur le site de Ça Saône, qui va se transformer, qui n'est plus le site de l'événement, mais qui va vivre sa vie de site Internet. J'ai deux chiffres, je ne vais pas vous abreuver de chiffres mais j'ai deux chiffres à vous donner : sur tous les réseaux sociaux, toutes les publications qui ont vu le jour sur Ça Saône, 538 000 vues, on peut s'en féliciter en tout cas, ce succès, il est celui des habitants du Val de Saône, et puis sur le site Ça Saône à près de 5000 utilisateurs. Donc on voit à quel point il y a une vraie mobilisation. Alors on parle d'animation, de restitution, de synthèse, il y a aussi ce travail de fond qui va continuer, il a été parfaitement énoncé aujourd'hui, il a été abordé de manière thématique, mais ce travail de fond il est appelé à se poursuivre, avec petit à petit, certainement, avec tous les acteurs que nous avons évoqué, un certain nombre d'orientations stratégiques sur les thèmes de la quantité, de la qualité, des aménagement toujours, et de la biodiversité qui vont venir enrichir et dessiner peu à peu ce projet politique de la Saône, pour les pour les 20 ans à venir.

François LAVRUT, Président de la Chambre d'Agriculture du Jura et membre du Conseil d'Administration de l'Agence de l'eau
Bonjour à toutes et à tous.
J'ai l'honneur de conclure cette séance de travail sur la Saône, après que mon Président régional l'a ouverte ce matin. Je ne vous cache pas le contexte, il avait dressé un peu le contexte de l'agriculture avec la diminution des agriculteurs entre deux recensements. Déjà la photo qu'on a derrière nous, on voit des génisses montbéliardes, et le Val de Saône on retrouve plutôt des élevages allaitants, et plutôt de la production de viande que de la production de lait. Je pense que c'est important pour la suite des débats qu'on aura, c'est très important. Le travail de l'EPTB, depuis 1997, qui a été évoqué tout à l'heure, on s'est rendu compte qu'il y a quand même tout un travail de fait et de fond sur la Saône, qui a été fait sur les 25 années qui viennent de passer, avec plutôt un problème de protection des inondations. Et on se rend compte aujourd'hui que le thème de la journée, c'est le changement climatique, et le problème d'inondation on l'a certainement encore, mais le problème de sécheresse et d'étiage on l'aura encore plus demain qu'aujourd'hui. Alors l'agriculture dans tout ça ? Les agriculteurs et l'agriculture est sensible à l'évolution du climat, et on le prend de plein fouet par rapport à nos productions, et je peux vous assurer

que tous les agriculteurs sont préoccupés par ce problème de changement climatique, et d'évolution de la rivière Saône. Alors les chambres d'agriculture ont développé Climat 21, en relation avec Météo France, c'est un schéma pour essayer d'anticiper ce qui va se passer par rapport aux changements climatiques. Alors vous n'êtes pas sans savoir qu'il y a eu le Varenne de l'eau, où, même s'il y a des excès l'agriculture, sans eau, il n'y a pas de production agricole ; je pense que c'est le premier point qu'il faut voir. On vit avec la nature, mais les plantes ont besoin d'eau pour pouvoir se nourrir. Également le point important est la sécurité et la souveraineté alimentaire ; il me semble que ça a été rappelé par le Président de la République, quand on a l'ensemble des acteurs sur un territoire, cette notion de sécurité et de souveraineté alimentaire doit être importante. Et puis la diversité des cultures et des productions dans ce Val de Saône. Et puis j'attirerai l'attention principalement sur l'attente sociétale par rapport au projet alimentaire du territoire, on a besoin d'avoir une diversité des cultures, et demain si on veut voir le maintien des prairies naturelles, et bien il faut qu'on ait un maintien de l'élevage, le maintien de la production de viande, l'organisation d'une filière, et derrière cette organisation de filière il faut qu'il y ait des consommateurs. Voilà, je pense que la prairie naturelle, le lien est fort avec la production de viande et la production d'animaux, je pense que, il n'y aura pas de prairies naturelles si l'élevage est en danger et si ses agriculteurs éleveurs n'ont pas de revenus. Je pense que c'est très très important. Alors, comme je vous l'ai dit tout à l'heure, les agriculteurs sont prêts à s'adapter au changement climatique, il y a des excès, on l'a vu au cours de la journée, par des inondations, mais aussi des périodes d'étiage, moi je pense qu'il n'y a pas de solutions toute faite, je pense qu'on doit pouvoir tout étudier. On a parlé pas mal ce matin de stockage dans la nappe, je pense que, il doit y avoir des solutions à trouver, mais elles doivent être trouvées dans un partenariat et un consensus, donc cette première journée est le début d'un dialogue entre l'ensemble des acteurs, et je me félicite du bilan de cette journée, où chacun des acteurs a pu s'exprimer, et je pense que c'est un début pour aller demain vers un dialogue entre tous, et trouver des consensus, pour regarder sereinement les évolutions du climat pour demain. Voilà je vous remercie.

Emmanuel FERRAND, Conseiller Régional Auvergne-Rhône-Alpes, Délégué aux fonds européens agricoles
Je suis ici en tant que représentant de la région Auvergne-Rhône-Alpes, à l'invitation de Gilles PLATRET et des organisateurs de cet événement Ça Saône. Vous dire qu'évidemment, c'est avec un grand plaisir que nous nous retrouvons ici, la Saône bien évidemment prend sa source, pas dans notre région, mais sa confluence avec le Rhône à Lyon, en Auvergne-Rhône-Alpes, donne toute son importance à cette rivière, ce fleuve qui viennent enrichir notre région en matière d'eau. Bien évidemment, la Saône est très importante pour un certain nombre de choses qui sans doute ont été dites au cours de cette journée. Je veux en premier lieu, féliciter les organisateurs bien évidemment, et dire que on s'y associe. On s'y associe de plusieurs manières, d'abord en matière de réflexion autour de l'eau. L'eau est quelque chose d'important pour tous les acteurs du milieu naturel, des usagers bien évidemment, et en même temps elle s'inscrit complètement dans un schéma qui s'appelle le SRADDET[6], que toutes les régions ont adopté, qui est un schéma de comment dire d'aménagement sur toutes les régions. La région Auvergne-Rhône-Alpe, nous avons trois bassins importants qui sont Rhône-Méditerranée-Corse, Loire-Bretagne et Adour-Garonne, donc vous voyez qu'en matière d'eau, c'est très important. Il se trouve que la Saône, on y participe très activement au travers du CPIER[7] dans lequel l'axe Rhône-Saône, la région est le porteur de projets, et en matière de crédits européens, c'est l'Auvergne-Rhône-Alpes qui est chargée de mettre en œuvre ce CPIER, donc c'est très important. Et puis nous nous associons aux organisateurs de la journée, mais bien au-delà évidemment, accompagner les usagers par son utilisation, qu'elle soit agricole, fluviale, ou même du milieu naturel qui bien évidemment est très important, et nous espérons contribuer, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, à cette journée, à cet événement, et nous sommes très ouvert et porteur pour travailler conjointement avec tous ceux qui, autour de cette rivière, s'associent aujourd'hui sur cette journée, et surtout sur les événements qui vont en venir dans les jours qui viennent.

Stéphane WOYNAROSKI, Conseiller Régional Bourgogne-Franche-Comté
Bonjour à toutes et à tous. J'ai le plaisir d'apporter quelques mots de conclusion au nom du Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté. Le changement climatique et l'érosion de la biodiversité sont deux enjeux majeurs qui sont intimement liés, et les questions de l'eau et des zones humides sont particulièrement prégnantes, que ce soit en matière de quantité, de qualité, ou de répartition des usages. Et il était important grâce à cet événement, Ça Saône organisé aujourd'hui, que l'ensemble de celles et ceux qui sont impliqués, qui interviennent sur ces questions-là, puissent échanger, débattre, se parler, c'est aujourd'hui chose faite et je tiens à remercier vivement et chaleureusement les organisateurs, que ce soit le l'EPTB, que ce soit le Comité de rivière ou l'Agence de l'eau. C'est donc fait aujourd'hui, nous nous sommes parlés, nous avons échangé, et Marie-Claire BONNET-VALLET le disais tout à l'heure, il faut maintenant passer à l'action. C'est important. Il y a des priorités, nous avons peu de temps pour agir, et je crois que nous avons toutes et tous, la volonté de nous y mettre. Alors bien évidemment, le

[6] *Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires*
[7] *Contrat de Plan Interrégional Etat-Régions*

Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté, sa Présidente Marie-Guite DUFAY, sa Vice-Présidente Stéphanie MODDE et l'ensemble de mes collègues élus, nous y prendrons toute notre part, et c'est d'ailleurs le sens que nous avons voulu donner à la signature de la tribune, avec d'autres, que nous avons cosignée juste avant à cet événement. Et sachez que la Région Bourgogne-Franche-Comté sera au rendez-vous, au rendez-vous de la Saône, au rendez-vous du changement climatique et au rendez-vous de la lutte contre l'effondrement de la biodiversité.

Cécile AVEZARD, Directrice territoriale Rhône-Saône de VNF
Bonsoir. Pour répondre à la question « Et maintenant, que fait-on ? ». Du côté de Voies Navigables de France, et avec toutes les parties prenantes qui ont participé aujourd'hui à cette vaste, on va dire vaste table-ronde organisée de façon virtuelle, et bien nous souhaitons pouvoir préciser un projet touristique pour la Saône, un projet touristique autour de la navigation mais aussi autour de toutes les activités qui sont le long des voies navigables. Ce projet touristique, nous voulons pouvoir le définir d'ici fin 2023, et nous allons progressivement constituer, avec toutes les collectivités et toutes les parties prenantes, un comité de pilotage pour mettre en place une étude d'itinéraire, pour ensemble construire un projet autour de « Destination Saône ». Un autre point que je souhaite partager en conclusion, et peut-être que ce que je retiens de la journée d'aujourd'hui, c'est que j'ai entendu plusieurs fois « Il faut redécouvrir la Saône » ; on l'a entendu sur le volet des études écologiques par exemple, ou bien du côté de la navigation, ou bien du côté du tourisme, c'est vrai que c'est difficile pour la Saône d'exister dans un grand bassin où le Rhône souvent est plutôt le centre de toutes les attentions. C'est difficile pour la Saône d'exister dans une grande région touristique qu'est la Bourgogne-Franche-Comté où il y a de très très nombreuses attractions, attractivité, enfin de très grandes zones attractives, autres peut-être que la Saône. C'est difficile aussi pour la navigation d'exister sur la Saône alors même que les infrastructures routières et ferroviaires sont extrêmement bien développées en Bourgogne-Franche-Comté, et que la logistique y est florissante et dynamique. Et pourtant on a vu aujourd'hui à quel point il était important, et à quel point la Saône pouvait justement répondre à de très nombreux enjeux, dans tous les secteurs, dans une vocation de transition écologique. Et enfin une dernière anecdote, j'ai été frappée par ce qu'a dit le représentant de la fédération des pêcheurs, en disant qu'une grande partie des pêcheurs étaient étrangers, et ça m'a renvoyé au fait qu'effectivement une grande partie aussi des usagers des voies navigables sont étrangers en France, un peu comme si finalement c'était ceux qui venaient de loin qui nous renvoyaient à nos propres richesses.

Laurent ROY, Directeur Général de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse
Je me joins à mon tour aux félicitations.
Tout d'abord aux organisateurs, et à l'EPTB Saône Doubs en particulier d'avoir pris cette initiative ; la Saône le vaut bien. Et la densité des débats d'aujourd'hui l'a démontré. Mes félicitations vont aussi à tous les intervenants, j'ai été frappé par la sérénité et la richesse des échanges, donc il est possible sur ce territoire de discuter ensemble, de débattre de sujets complexes, sans invective, de manière apaisée et de manière extrêmement constructive. Et au passage d'ailleurs il est parti, mais mes félicitations vont aussi à l'animateur Jean-Charles CATTEAU, qui a réussi à tenir la journée, avec un très grand nombre d'intervenants, dans de bonnes conditions pour que ça se passe bien. Maintenant tout le monde est d'accord sur le consensus « il faut agir », il y a nécessité d'agir, et nécessité d'agir vite. Pour passer à l'action, il faut d'abord, et je pense aussi que ça a bien émergé de la journée, construire ça sur la science, construire ça sur la connaissance, sur un diagnostic partagé par rapport à une rivière qui est assez mal connue. Partager entre tous les usagers un diagnostic de la situation actuelle, et de ce qu'elle peut devenir avec le changement climatique. En dégager des grandes orientations, des grandes orientations qui peuvent être consensuelles, il semble qu'autour de cette table il y ait un très large consensus sur la place de l'élevage et de la prairie, l'intérêt des prairies et des prairies alluviales en fond de vallée. Mais aussi définir des règles de partage, équilibrées, de la ressource en eau entre les différents usages. Et puis ensuite, une fois ces grandes orientations définies, mais sans tarder, le passage à l'action opérationnelle sur le territoire, en déclinant tous les outils à notre disposition, les contrats, les contrats de rivières, les plans d'action pour la prévention des inondations - les PAPI, peut-être les PTGE - les projets de territoire pour la gestion de l'eau. Donc tous les modes d'actions opérationnels seront nécessaires, mais pas sans avoir partagé ce diagnostic, et pas sans avoir partagé la vision, c'est comme ça qu'ensemble nous continuerons à construire.

Landry LEONARD, Président de l'EPTB Saône & Doubs
Mesdames et Messieurs.
Je souhaitais, après cette conclusion qui a résumé assez parfaitement les échanges de cette journée, principalement remercier nos partenaires, remercier les trois départements qui sont l'Ain, la Côte-d'Or, et la Saône-et-Loire, les trois régions qui nous ont envoyé des représentants et qui nous ont accompagnés financièrement dans cet évènement. Je souhaitais également remercier les équipes de l'agence Make qui ont permis la réalisation de cet événement, la préparation bien en amont, et de la vie sur les réseaux jusqu'à ce jour. Remercier aussi les

équipes de Constance Production, qui nous ont permis aujourd'hui d'avoir une réalisation de grande qualité, et je pense qui ont contribué à la sérénité des débats, et on va dire au caractère audible de nos échanges. Enfin, je voulais remercier les services de l'établissement public de bassin, l'EPTB Saône Doubs, l'ensemble des agents pour le travail qu'ils ont réalisé pour la réalisation de cet événement, et principalement Franck et Ludivine, parce que ça les a mobilisé fortement, et je sais que dans les semaines et mois à venir, ils vont être encore fortement mobilisés. Parce que j'ai entendu chacun des intervenants aujourd'hui nous dire l'importance que les échanges que nous avons pu avoir se matérialisent et deviennent opérationnels dans un plan d'action qui sera à l'échelle des 10 à 15 ans sur le Val de Saône.

Thomas PETITGUYOT, Directeur régional adjoint de la DREAL Bourgogne-Franche-Comté
Bonsoir,
Je souhaite moi aussi me joindre aux remerciements pour cette excellente journée, à l'EPTB, à ses équipes, au soutien de l'Agence de l'eau. Je souhaite également me féliciter de la qualité des échanges de toute cette journée, de leur richesse, qui ont confirmé l'enjeu majeur que constitue la gestion de l'eau dans le Val de Saône, et combien tout le monde, tous les usagers, tous les habitants sont concernés et se sentent vraiment embarqués dans cette dynamique. J'ai aussi apprécié la place prise dans nos échanges par la biodiversité, les zones humides, la reconnaissance peut être retrouvée du rôle que ce milieu peut ou doit avoir, dans leur fonction régulatrice des enjeux de qualité et de quantité d'eau. Voilà cette place de la biodiversité du patrimoine naturel qui ressort d'ailleurs très fort dans les sondages que vous avez effectués, puisque c'est un élément d'identité pour 77% des participants, c'est un élément où il faut intervenir pour la préserver en priorité pour les 3/4 des participants également. Derrière ce consensus il y a évidemment des questions qui se sont exprimées, des inquiétudes devant l'ampleur de l'enjeu que constitue le changement climatique, nos échanges ont mis en évidence aussi des tensions, certains ont parlé d'intérêts divergents, d'autres ont pointé des conflits, des risques de conflits ou des conflits déjà existants dans le partage de l'eau, les choix de gestion qui sont à faire. J'ai également été frappé par la sérénité avec laquelle ces questions, ces sujets ont été partagés, l'écoute réelle pour les besoins de chacun, et je crois qu'il y a vraiment eu aujourd'hui ce pari réussi de donner la parole, à chacun. Dans cette belle dynamique qui s'enclenche, il y a un rôle majeur à jouer pour l'instance de gouvernance, de pilotage, que constitue le Comité de rivière qui a été réinstallé en décembre dernier, et qui vous a élue à sa tête Madame la présidente. Je veux vous assurer que l'Etat reste-là, sur ces questions difficiles, sur certains conflictuels, pour jouer son rôle d'arbitre et pour faire respecter les règles autant que nécessaire. Mais je veux aussi vous dire que l'Etat est surtout à vos côtés Madame la Présidente, aux côtés de votre Comité, aux côtés de tous les territoires et tous les usages dont il assure la représentation. C'est ce lieu où se construiront à la fois une vision commune pour ce grand territoire, pour la gestion de l'eau dans ce grand territoire, et des solutions partagées, coconstruites et conciliant au mieux l'intérêt des uns et des autres pour répondre aux défis communs. Et je souhaite que cette belle dynamique amorcée aujourd'hui se poursuive au sein de ce Comité, et qu'il puisse assurer, en s'appuyant particulièrement sur l'EPTB, qu'il puisse assurer la concrétisation des démarches que nous avons esquissé ensemble aujourd'hui. Merci.